L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Journal, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 19 AVRIL 1881.

Spectacles, Bals, &c.

FORT ESPAGNOL.

ATTRAIT SPÉCIAL.

LES VICTORELLIS.

HENRY ET HELDON,

LA VIE.

Leur célèbre chien savant Jack.

On retient nous les entre jusqu'à minuit entier.

La direction a pris soin de rendre la BELLE SALLE DE CONCERT aussi confortable que possible. Le gaz, pour l'éclairer, Bals Soirées, les lundis, mercredis et vendredis, après-midi.

Abonnement de Jour, Mardi, Jeudi et Samedi, 25 cents. Abonnement de Nuit, 25 cents. Entrée, 25 cents. Pendant les soirées, cette Canal et Rosalie.

Pendant les soirées, cette Canal et Bienvenue.

Les trains partiront toutes les demi-heures pendant la journée après 2 heures. Le dernier train part à 11 heures 3 heures du soir.

Le Dimanche, les trains partiront toutes les demi-heures à partir de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, puis toutes les quarts-heures. Le dernier train partira à 9 heures du soir. 17avril—

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour Hommes, jeunes gens et enfants, ces nouvelles nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Cashmire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et nos ventes durent toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

13 mars—

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

D'Orléans, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

10avril—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES à l'honneur d'informer un nombreux clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées à la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordre à la compagnie seront exécutés sans le plus bref délai.

20 fév—

Taxes de ville de 1881 non acquittées.

Département des Finances.

Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.

Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an à partir du 31 mars courant s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,917 des échelles de l'administration, un paiement-à-compte peut être fait, souvent ainsi l'intérêt sur les sommes payées.

R. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.

6av—

FRED. N. THAYER.

Les planteurs-sucriers et les négociants

Sont invités à venir examiner la dernière amélioration en

Cultivateur de Canne.

(Présenté le 22 mars 1881.)

Cette machine est solidement construite et ses moyens sûrs. Ses W. Wheeling, O. Vis. Elle est légère à tirer, se coupe pas les buttes de terre, peut être arrangée de façon à prendre deux rangs à la fois à la profondeur voulue. Elle a été bien mise à l'épreuve et déclarée parfaite. Prix modéré et prix en raison. Ecrire et plaisir.

RODLEY BROS.
Entrepôt de charrettes, rue de l'Union, 20.
15 avril—1m

GRUNEWALD

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

—VERS—

Des plus célèbres fabriques :

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambourins, Couvertures et Papiers d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Vous nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous commandons, plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
20janv.—

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

Les Meilleurs Pianos!

CHICKERING, MATHUSHEC, HALE, HARDMAN

—A LA—

Pianos pour les climats humides !

Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

GARANTIE DONNÉE.

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LA SLL

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et ordonnée par son peuple

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Mardi, 10 MAI 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commence positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 10 Mai 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

Un demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

Formulaires gratuits sont exigés et distribués, demandez-les, envoyez-nous les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

NOUVELLE-ORLÉANS, LOU.

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE SERONT IMPRIMÉ UN REFUS.

Les Applications de conditions pour chaque doivent être faites au bureau de la Compagnie, soit à la Nouvelle-Orléans.

Bureau pour des circulaires en envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

ou à la même personne en
No 819 Broadway, New-York.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé.....$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp,
Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie	$235,149 75	
Risques de rivières	125,324 19	
Risques maritimes	61,277 94	$421,751 93
Adjoutez—		
Risques non échus, 1879		99,480 06
		$521,064 01
Moins—		
Risques non échus, 1880	$93,951 00	
Primes unbonuses	14,598 54	112,549 54
Primes nettes		$408,505 27
A déduire—		
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur les risques d'incendie	$44,207 66	
Sur les risques de rivières	79,835 77	
Sur les risques maritimes	29,169 21	$153,402 64
Réserve pour les pertes non ajustées et non-acquittées		31,200
		$184,602 64
A ajouter—		
Débouchures	$62,464 45	
Intérêt	23,030 20	
Revenu des Assurances	5,810 36	
Revenu des Rentes	8,429 25	
Loyers	2,000 00	$113,697 06
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital-actions payés	$49,583 91	
A déduire—		
L'escompte et l'intérêt	28,815 18	20,767 73
		$328,966 93
Profits nets actuels		$79,937 08

La compagnie possède les valeurs ci-après (empruntées, actions aux taux du marché):

Actions et Bons	$951,580 13
Prêts et Hypothèques	23,610 00
Prêts sur nantissements	26,510 00
Rentes sur ville	$96,07
Propriété immobilière	35,000 00
Primes en voie de perception	33,500 00
Argent en caisse	172,816 08
Total des valeurs	$1,078,054 21
L'impôt qui précède est une dette juste, vraie et exigible des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

E. CARPENTIER, Secrétaire.

Enregistré par le Président sus, en date: nouvelles jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de la Compagnie, pour cette année, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de TROIS POUR CENT sur les premières primes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir de LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart	Julius Weis	Ashton Phelps
H. Renshaw	R. G. Hamilton	D. Fitzpatrick
E. Dicks	J. O. Morris	T. L. Airey
E. Pecoul	James I. Day	E. Carpentier
G. Maurvady	Thos. Boxwell	Sam'l Jr. Boyd
W. E. Seymour	Chas. Roberts	J. G. Gaines
D. J. Kenfrick	J. L. Blanc	J. S. Flower
J. L. Harris	E. Hoffman	

23 janv—1an

ANNUAL STATEMENT

OF THE

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,796 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,878 04	$460,480 59
Loss—		
Premiums on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 06	
Reinsurance	29,501 41	$149,012 43
Net earned premiums		$311,467
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	$57,086 15
		$368 554 11
Deduct—		
Fire losses	$54,565 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 61	$123,943 62
Rebate and commission	58,057 26	
Charles Gaudin	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,333 96	
Expenses of agencies	6,607 16	
Gross losses, home office and agencies	36,380 02	$233,512 79
Gross profit		$135,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	$135,041 32
The company has the following		
Cash in banks	$27,101 37	
United States stocks	$30,000 00	
Real Estate (invest valuation)	89,640 00	
Bonds secured by first mortgage on city properties	101,000 00	
Bonds secured by pledges of available securities	42,550 00	
Notes on collateral by pledges securities	32,000 00	
Bills receivable for premiums	16,527 38	
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00	
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00	
Banks, Insurance and other stocks, per cost	14,066 26	
Premiums in course of collection	76,630 29	
Due by agents	2,318 56	$715,496 06
LIABILITIES.		
Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	102,601 26	
Unclaimed dividends	2,866 96	
Dividends of December 31, 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	$715,496 06

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. W. HINONS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FARRY, Notary Public.

We, the undersigned, hereby certify that, as appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to examine the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIERE,
W. I. HEDGE,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay a dividend of twenty per cent, on the earned premiums, 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

A. INGRAHAM, Notary.

New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES JUDAGE	H. GALLY,	
THEO. BEIERES,	CHAS. LAFITTE,	
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,	
ANT. CARRIERE,	A. SCHREIBER,	
CHAS. T. DUGAAON,	CHAS. A. SCHMIDT	
D. PATZO,	JULES TUYES.	

14 jan—1an

PRET S D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tous genres, PLANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., devraient s'adresser au BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES, LOAN OFFICE, rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1836. Possédant d'vastes capitaux, le propriétaire peut prêter les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des prêts plus avantageux dans les cas de prêts et d'autres sans dollars. 9jan—1an

CHAMPAGNE

Vins de qualité supérieure de la maison

Deuchel fils & Co.,

A Hautvillers-Ay.

DRY VERZENAY Napoléon, Cuvée, Mousseux, cuvée spéciale.

A vendre par

J. B. ROLAND,
JOS. VIGNES,
CLARK & MEADER,
A. F. TOUTANT,
CHS. LAGOUTEAU,
A. J. SOUTER,
LOUIS GRAVIER,
VICTOR BEECO.

Et par R. T. WALSHE & CO.
27 rue Exposition.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAUX DE SEIDLITZ NAPOLEON.

A vendre par les propriétaires, les pharmaciens et

E. J. HART & Co.,
Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
27, rue Exposition.

2 avril—1an, 3, 10av, 7

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 70 Passage de la Bourse,

Entre les rues Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, Lou.

1er MaVD

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Exécuteurs de Hugh Allison, vs. Louisa Simpson, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2422.—En vertu de deux writs de saisie et de vente en date respectivement du 7 mars 1881 et du 14 mars 1881, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 19 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain terrain, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Joséphine, Baronne, Brainard et St. André, désigné par le No quatre, sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 6 février 1871, en la possession de Patrick Coyle, duquel plan une copie est annexée, pour qu'on s'y réfère, à un acte d'hypothèque passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 27 février 1878; le dit terrain mesure trente-trois pieds sept pouces, rue Baronne, cent-dix-sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Joséphine, et le divisant du terrain No trois, ayant quinze pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, du côté opposé sur la ligne de séparation du terrain No deux, sur le dit plan, et trente-trois pieds six pouces de largeur dans le fond, le tout d'après le dit plan; le dit terrain ici décrit, étant une subdivision de et composé des parties inférieures des premiers terrains désignés par les Nos quatre, cinq, six et sept, sur un autre plan dressé par le dit Louis H. Pilié, voyer, en date du 30 mai 1859, et déposé en brevet de D. I. Ricardo, ci-devant notaire en cette ville, étant annexé à un acte de vente de l'Association des Orphelins à St Joseph, C. Ross, pa ed pardevant le dit Ricardo, notaire, en date du 5 décembre 1859, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant.

Ledit même propriété acquise par feu Jeremiah Simpson, par achat de Andrew Downey, par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 4 avril 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mars—18,25, avril 1,8,14,19.

Succession de Henry Kunzs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1012.—En vertu d'un writ de fieri facias émis dans John Pondoun et en faveur des parties adverses Adam Kunzs, Agnès Kunzs, femme de Frank Kuhnen, et Ottilie Kunzs, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 19 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les nouveaux numéros trente-deux, borné par les rues Claiborne, St. Antoine et Dagnelle sur un plan dressé par Charles C. Cruzat, le 16 mars 1855, le dit lot de terre mesure, au pied français, soixante-douze pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de quatre-vingt pieds deux pouces quatre lignes et neuf points, et en outre faisant face à la rue Marais; le dit lot forme l'encoignure des rues Magnolia et Marais, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Ledit même propriété que John Pondoun a acquis par achat de Frederick Kern, par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, en date du 26 août 1866, enregistré en bureau des transports, livre 50, folio 257.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 mars—19,26, avril 2,9,16,19 avril

J. Albrecht vs C. C. Antoine et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2199. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peydras, Perdido, Bertrand et Bolivar, et désigné par le No 27 sur un plan dressé par C. A. Hodin, architecte, en date du 23 août 1850, dûment pour qu'on y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pied américaine, trente pieds rue Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit propriété a été acquise par Charles Rose, au dit Boudousquié, par achat, de Pierre Dauvin, par acte pardevant Michael Gorman, notaire, le 4 mai 1856.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 av—12,19,26—mai 3,7

Joseph Ritter, intervenant, vs. successeurs de Louis Fuessel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Magnolia, Estelle, (actuellement Thalie), Edwards (actuellement Mélpomène) et Clymp. (actuellement Euterpe), et mesurant trente pieds de face rue des Magnolias, sur cent-vingt pieds de profondeur, lequel terrain constitue la moitié du terrain No vingt-deux, sur le plan de M. Cinquemars, dressé, sur le premier plan du dit Imbourg, déposé au bureau de L. T. Caire notaire en cette ville et actuellement moitié du terrain le plus rapproché de la rue Maipomène, qui fut acquise par Charles Ledig, décédé, de la succession de Wm L. Wilson District de cette ville, par acte Marck notaire en cette ville, le 11 mars de janvier 1860.

Acquise par le défendeur par achat de la succession de Charles Ledig par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 4 juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 avril—12, 19, 26 mai 3, 10, 14.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Dame Louise Hebel vs. Jacob Hebel, son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2690.—Je certifie ici, que le 19 septembre jour d'avril 1881, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus, dans la langage et avec les conditions ci-après:

En notre office aujourd'hui, dans le cour pour la confirmation du jugement par défaut, ici arrêté entre les parties ci-dessus, après avoir entendu les témoignages et les plaidoyers pour cette propriété M. Mahoney, voyer, le 22 décembre 1844, déposé comme plan E, 4 dans le livre des plans de D. I. Ricardo, ci-devant notaire, le dit terrain situé entre trente-un pieds trois pouces de face sur des Magnolias, sur une profondeur de cent dix pieds six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur, Jacob Hebel, l'ouvrage Quinaire informel de Myrtille Courcelle, demeurant dans l'affaire de en succession de Jacob, du quatier de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 janv—22,29—avril 5,12,19,26.

Alice McLellan vs. Dame Sarah B. Page.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2608.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros "Neuf," "Dix" et "Onze," dans le carré borné par les rues Tonti, St. Peter, Rocheblave et Prytanée Carondelet, et mesurant, chacun trente-six pieds de face rue Tonti, et même largeur à l'arrière, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds deux pouces quatre lignes et neuf points, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, mais exception en réserve Les quatrièmes propriétés ci-dessus appartenant à M. G. W. Lee, de la manière suivante, savoir: La moitié du terre premièrement décrite par achat fait de Robert Perion McMillan, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant Théodore Guyot, notaire en cette ville.

La portion du terrain secondement décrite appartient au dit G. W. Lee, par achat fait de Andrew W. Smith, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant le dit notaire T. Guyot.

Et les bâtisses appartiennent au dit G. W. Lee, pour avoir été construites par lui depuis le dit achat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22mars—29—5,11,19,26 29 avril.

Frank Walker vs. Hilan Boyle, et Dame Frances Lo Cassa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2723.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Magnolia, Estelle, (actuellement Thalie), Edwards actuellement Mélpomène) et Clymp. (actuellement Euterpe), et mesurant trente pieds de face rue des Magnolias, sur cent-vingt pieds de profondeur, lequel terrain constitue la moitié du terrain No vingt-deux, sur le premier plan du dit Imbourg, déposé au bureau de L. T. Caire notaire en cette ville et actuellement moitié du terrain le plus rapproché de la rue Maipomène, qui fut acquise par Charles Ledig, décédé, de la succession de Wm L. Wilson District de cette ville, par acte Marck notaire en cette ville, le 11 mars de janvier 1860.

Acquise par le défendeur par achat de la succession de Charles Ledig par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 4 juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 avril—12, 19, 26 mai 3, 10, 14.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mark M. Applegate vs. George W. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2657.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 avril 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, et formant une partie du No dix-sept, sur un plan dressé par Bourgeret, en date du 27 avril 1831, et mesurant à un acte passé le quinzième jour de février 1832 pardevant Théophile Pollock, anciennement notaire en cette ville. Le dite portion de terre mesure cinquante-deux pieds dix pouces et cinq lignes de façade à la rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une partie des dits lots le plus rapprochée de la rue Live Oak.

Et la moitié du lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant une partie du dit No dix-huit du plan de Dix-Hoff, sur le dit plan. Ladite portion de terre mesure vingt-six pieds et cinq pouces de façade sur la dite rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds dix pouces et cinq lignes, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mais exception en réserve Les quatrièmes propriétés ci-dessus appartenant à M. G. W. Lee, de la manière suivante, savoir: La moitié du terre premièrement décrite par achat fait de Robert Perion McMillan, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant Théodore Guyot, notaire en cette ville.

La portion du terrain secondement décrite appartient au dit G. W. Lee, par achat fait de Andrew W. Smith, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant le dit notaire T. Guyot.

Et les bâtisses appartiennent au dit G. W. Lee, pour avoir été construites par lui depuis le dit achat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20mars—29—5,11,19,26 29 avril.

Frank Walker vs. Hilan Boyle, et Dame Frances Lo Cassa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2723.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Magnolia, Estelle, (actuellement Thalie), Edwards actuellement Mélpomène) et Clymp. (actuellement Euterpe), et mesurant trente pieds de face rue des Magnolias, sur cent-vingt pieds de profondeur, lequel terrain constitue la moitié du terrain No vingt-deux, sur le premier plan du dit Imbourg, déposé au bureau de L. T. Caire notaire en cette ville et actuellement moitié du terrain le plus rapproché de la rue Maipomène, qui fut acquise par Charles Ledig, décédé, de la succession de Wm L. Wilson District de cette ville, par acte Marck notaire en cette ville, le 11 mars de janvier 1860.

Acquise par le défendeur par achat de la succession de Charles Ledig par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 4 juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 avril—12, 19, 26 mai 3, 10, 14.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Dame Louise Hebel vs. Jacob Hebel, son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2690.—Je certifie ici, que le 19 septembre jour d'avril 1881, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus, dans la langage et avec les conditions ci-après:

En notre office aujourd'hui, dans le cour pour la confirmation du jugement par défaut, ici arrêté entre les parties ci-dessus, après avoir entendu les témoignages et les plaidoyers pour cette propriété M. Mahoney, voyer, le 22 décembre 1844, déposé comme plan E, 4 dans le livre des plans de D. I. Ricardo, ci-devant notaire, le dit terrain situé entre trente-un pieds trois pouces de face sur des Magnolias, sur une profondeur de cent dix pieds six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur, Jacob Hebel, l'ouvrage Quinaire informel de Myrtille Courcelle, demeurant dans l'affaire de en succession de Jacob, du quatier de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 janv—22,29—avril 5,12,19,26.

Alice McLellan vs. Dame Sarah B. Page.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2608.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros "Neuf," "Dix" et "Onze," dans le carré borné par les rues Tonti, St. Peter, Rocheblave et Prytanée Carondelet, et mesurant, chacun trente-six pieds de face rue Tonti, et même largeur à l'arrière, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds deux pouces quatre lignes et neuf points, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Ledit même propriété que John Pondoun a acquis par achat de Frederick Kern, par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, en date du 26 août 1866, enregistré en bureau des transports, livre 50, folio 257.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 mars—22,29—avril 5,12,19,26.

Marie Bonjargon vs. Louise Chouts, femme de A. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Villeré, et un, compris entre les rues Robertson, Villeré, et un, compris entre les rues Robertson, Villeré, et Marais, et Ursulines, et mesurant (au pied américain) vingt six pieds de face à la rue Robertson, trente-trois pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, deux pouces et sept lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Ursulines, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne droite sur le côté vers la rue St-Philippe; le tout selon le plan annexé à un acte d'achat ci-après mentionné par le dit présent défendeur, étant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de Chas. A. Morin, par acte passé pardevant C. V. Pontes, notaire, le 7 mars 1873.

2° Du même lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le même district et carré décrit en premier et connu sous le No un, dans ledit plan de Mme Chara, Sophronie, Magnolia et Lallemand, et Stéphane, et mesurant au pied français, soixante pieds de face rue des Magnolias, sur cent-dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur, Jacob Hebel, l'ouvrage Quinaire informel de Myrtille Courcelle, demeurant dans l'affaire de en succession de Jacob, du quatier de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'